RECENSEMENT DES ÉVACUATIONS FORCÉES DE LIEUX DE VIE OCCUPÉS PAR DES ROMS (OU DES PERSONNES DÉSIGNÉES COMME TELLES) EN FRANCE

(Année 2016)

1. RÉSUMÉ

2016 : des évacuations discrètes toujours aussi nombreuses, aussi injustes qu'inefficaces, face au mal-logement

L'année 2016 reste marquée par un nombre très élevé d'évacuations forcées de populations précaires vivant en bidonvilles ou squats. Estimées sur l'ensemble du territoire national entre 15 000 et 17 000[1] personnes par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), confirmant les données constantes des associations investies sur ce sujet, ce sont plus de 6 familles sur 10 qui auraient encore été concernées cette année par ces opérations.
10 119 personnes sur 76 lieux de vie ont ainsi été expulsées de force par les autorités publiques, en diminution de 9 % par rapport à 2015 (11 128 expulsées sur 116 sites). S'y ajoutent 345 personnes qui ont dû quitter leurs abris suite à 7 incendies, liés essentiellement aux conditions précaires de leurs installations.
Le dernier trimestre 2016, avec 2 958 personnes expulsées de force de 17 lieux de vie, confirme une nouvelle hausse de ces évacuations, + 17 % par rapport au trimestre précédent (2 516 personnes sur 21 sites).
65 terrains évacués en 2016 étaient des propriétés publiques et 18 des propriétés privées.

Plus de la moitié des expulsions recensées en 2016 (41 sur 76) ont été engagées sans intervention préalable de la justice, l'ayant été sur des décisions administratives suite à un arrêté d'insalubrité ou de péril pris par la mairie ou le préfet. Seules 35 évacuations ont fait suite à une assignation devant les tribunaux par les propriétaires des terrains ou des immeubles squattés.
Alors que la circulaire du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des démantèlements des campements illicites prévoit une obligation de diagnostic préalable et « *la recherche de solutions d'accompagnement, dans les différents domaines concourant à l'insertion des personnes (scolarisation, santé, emploi, logement/mise à l'abri...*) »[2], sur les 76 évacuations effectuées en 2016, à peine la moitié (40) ont fait l'objet de propositions d'hébergements ou de logements, souvent essentiellement temporaires. Toutes les autres familles et individus ont donc été remis à la rue, les maintenant dans la précarité et les contraignant à migrer afin de pouvoir retrouver de nouveaux lieux d'installation.

[1] Etat des lieux national des campements illicites, grands squats et bidonvilles, Dihal, novembre 2016 : http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2016/12/recensement_campements_novembre_2016.pdf
[2] Circulaire interministérielle du 26 août 2016 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites, p.2 : http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/08/cir_35737.pdf

La région Ile-de-France concentre l'essentiel des expulsions signalées en 2016 sur le territoire national avec 78 % du total, suivie par la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 8 %, Languedoc-Roussillon 4 %, Pays-de-la-Loire 3 %, Paca 3 % et Hauts-de-France 3 %.

Le nombre de personnes vivant en squats et bidonvilles recensées dans la région capitale par la Dihal est estimé entre 6 000 et 7 000 personnes, or les expulsions effectuées dans cette région ont concerné près de 8 000 personnes. Certaines l'ont été plusieurs fois dans l'année, confirmant que ces mesures coécrives ne conduisent qu'à des expulsions répétitives et des déplacements forcés de populations ainsi qu'à la mobilisation des moyens financiers et administratifs très importants, qu'il serait plus utile et efficace d'affecter aux diagnostics sociaux et aux réponses durables d'hébergements et de relogements.
Parallèlement, les propos de haine et les discriminations à l'encontre des Roms ont été recensés tout au long de 2016. Ceci confirme la nécessité d'une réponse politique face à la stigmatisation et l'appauvrissement de ces populations, ainsi que de garantir le respect des droits fondamentaux et l'égal accès aux droits et aux services publics.

Remarque :
Ce recensement est le fruit d'un travail commun entre la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et le European Roma Rights Centre (ERRC). Sans avoir la prétention à l'exhaustivité de la situation étant donné le manque de données officielles disponibles, ce recensement voudrait cependant en être l'expression la plus objective possible.

2. ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT AUX PÉRIODES PRÉCÉDENTES

Les tableaux suivants détaillent les différents nombres d'évacuations et d'expulsions recensés et leurs évolutions depuis le premier trimestre de 2015. Les résultats de cette analyse, achevée fin 2016, ont montré une baisse de 9 % des évacuations par rapport à 2015.

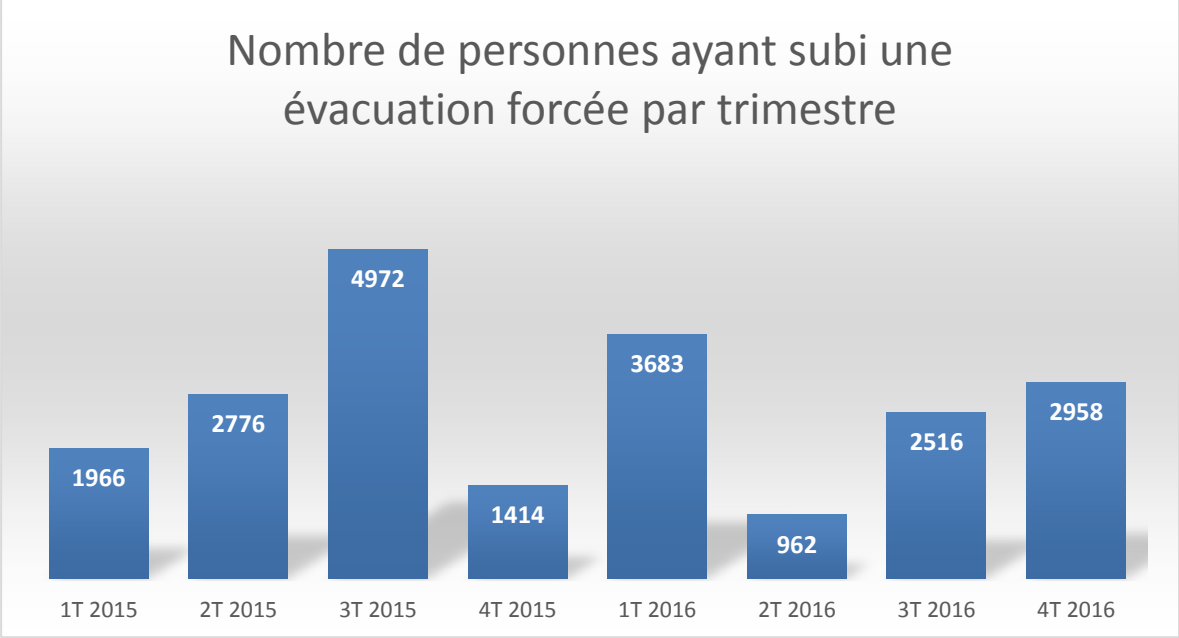

En 2016, le pic d'expulsions forcées a été observé durant la période hivernale, touchant à 3 683 personnes au cours du premier trimestre, suivi par le quatrième trimestre avec 3 123 personnes. Ce nombre inclut également les évacuations dues aux incendies et/ou aux inondations. Ces résultats prouvent que les évacuations sont exécutées sans prise en compte des conditions hivernales. Avec 2 958 personnes expulsées de force de 17 lieux de vie, le dernier trimestre 2016 confirme une nouvelle hausse de ces expulsions : + 17 % par rapport au trimestre précédent (2 516 personnes sur 21 sites), après un niveau exceptionnellement bas au 2e trimestre, avec 962 personnes expulsées de leurs lieux de vie.

	nbr d'évac. par les autorités	nombre d'incendies	nbr de lieux évacués	Solutions partielles de relogement	Evacués par les autorités	Evacués suite aux incendies ou autres	Nbr de personnes
1T2014	27	9	36	17	2904	524	3428
2T2014	38	2	40	18	3756	51	3807
3T2014	41	2	43	21	3693	74	3767
4T2014	32	4	36	15	3130	317	3447
Grand Total	**138**	**17**	**155**	**71**	**13483**	**966**	**14449**
1T2015	18	2	20	7	1966	110	2076
2T2015	25		25	6	2776		2776
3T2015	47	1	48	11	4972	100	5072
4T2015	21	2	23	5	1414	200	1614
Grand Total	**111**	**5**	**116**	**29**	**11128**	**410**	**11538**
1T2016	25	1	26	13	3683	100	3783
2T2016	13	1	14	4	962	50	1012
3T2016	21	1	22	13	2516	30	2546
4T2016	17	4	11	10	2958	165	3123
Grand Total	**76**	**7**	**73**	**40**	**10119**	**345**	**10464**

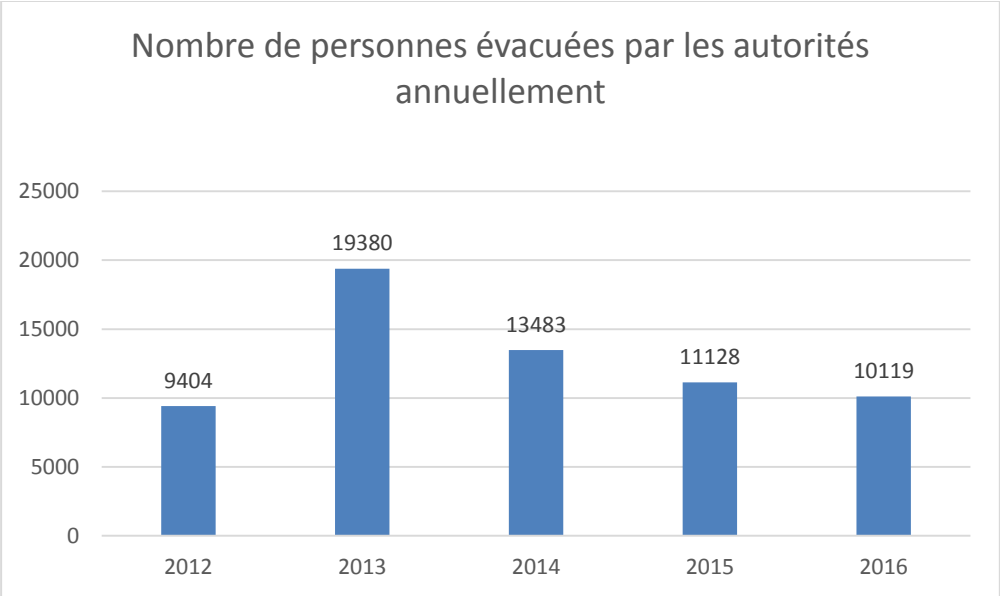

Les chiffres annuels 2016, bien qu'en baisse de 9 % par rapport à 2015, restent à des niveaux très élévés concernant plus de 60 % des personnes recensées vivant en bidonvilles

selon les chiffres du Dihal (« Etat des lieux national des campements illicites, grands squats et bidonvilles », novembre 2016).

Note : Ces estimations **n'incluent pas** les éloignements du territoire faisant suite à une décision administrative, ni les rapatriements par charter de l'OFII.

3. RÉPARTITION RÉGIONALE

En 2016, la région Ile-de-France concentre 78 % des 10 464 personnes expulsées, suivie des régions Auvergne-Rhône-Alpes (8 %), Languedoc-Roussillon (4 %) et Pays-de-la-Loire (3 %), Paca (3 %), Hauts-de-France (3 %) et Nouvelle-Aquitaine (1 %).

Personnes expulsées par les autorités par région

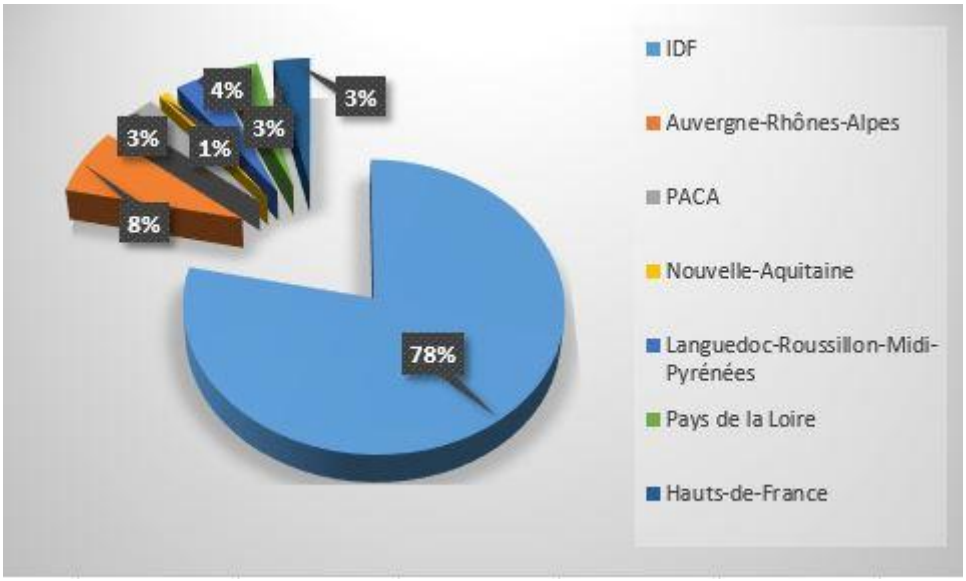

4. HARCÈLEMENTS, REJETS, MISES EN PÉRIL, MENACES, RAPPELS À L'ORDRE

Durant le premier trimestre :

- « *Il semble évident qu'on assiste à une volonté de terroriser les familles afin de les faire disparaître* », estime RESF suite à deux perquisitions dans des familles « roms » en Isère, fin décembre 2015.[3]
- Le secrétaire général Thorbjørn Jagland répond aux informations selon lesquelles la police française a expulsé des centaines de Roms à Paris : « *Il est essentiel que les autorités françaises fournissent à toutes les personnes qui ont été contraintes de*

[3] « Etat d'urgence : en Isère, des perquisitions chez les Roms sans papiers », Julia Pascual, Etatdurgencelemonde, 12 janvier 2016.

quitter le campement – dont des enfants et des personnes âgées – un autre logement adéquat, d'autant plus qu'elles ont décidé de prendre cette mesure pendant l'hiver. »[4]

- Le terme de pickpockets roms[5] apparaît dans certains médias, alors que la France interdit la collecte de données à caractère ethnique.
- « *Une peine de 25 000 € d'amende a été requise jeudi à Nice (Alpes-Maritimes) à l'encontre de l'ex-président du Front national Jean-Marie Le Pen, pour avoir qualifié la présence des Roms d'"urticante" et d'"odorante", dans un discours en 2013*. »[6]
- « *Le Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe s'inquiète du "climat d'antitsiganisme" qui règne dans le pays. Le ministre de l'Intérieur répond qu'il faut respecter le droit de propriété*. »[7]
- Après avoir été expulsés de leur lieu de vie à Carquefou, le 3 mars 2016, les habitants ont été repoussés de partout par la police et, de guerre lasse, ils se sont installés sur un terrain qu'ils occupaient déjà deux ans plus tôt.[8]
- « *Dans une lettre ouverte publiée le 23 février, Médecins du monde dénonce le traitement des Roms expulsés au début du même mois de la Porte des Poissonniers à Paris. Cette expulsion avait eu lieu malgré une décision de justice en faveur de leur maintien. L'organisation humanitaire réclame que les médecins bénévoles puissent terminer les suivis médicaux déjà commencés auprès des habitants du bidonville.* »[9]
- Dans un rapport sur les violences policières, l'Acat observe que « *de nombreuses allégations de violences policières ont par ailleurs été dénoncées lors d'opérations de démantèlement de camps ou d'installations de fortune. Des actes de violence ont ainsi été dénoncés lors de l'évacuation de campements de personnes roms à Marseille et en région parisienne* »[10].
- Un nourrisson « rom » est décédé suite à un incendie dans un campement à Lille. Ses parents ont été placés à garde à vue[11], même s'il s'agit, « *selon les premiers éléments de l'enquête, "d'une cause accidentelle*[12]" ».

Durant le deuxième trimestre :

- Le maire J.-P. Lecoq, du 6e arrondissement de Paris, publie des propos indignes : « *La plupart des Roms appartiennent à des réseaux mafieux qui n'hésitent pas à exploiter les plus faibles d'entre eux, les réduisant dans une sorte d'esclavage des temps modernes.* »[13]

---

[4] *Le secrétaire général Thorbjørn Jagland répond aux informations selon lesquelles la police française évacué des centaines de Roms à Paris*, Conseil de l'Europe - 04/02/2016 09:40:00.

[5] « Pickpockets roms : la procureure de Meaux salue la coopération avec la police roumaine », *Le Parisien*, 12 février 2016 : http://www.leparisien.fr/chessy-77700/pickpockets-roms-la-procureure-de-meaux-salue-la-cooperation-avec-la-police-roumaine-12-02-2016-5540069.php.

[6] « Propos sur les Roms : 25 000 € requis contre Jean-Marie Le Pen », *Le Parisien*, 18 février 2016.

[7] « Le Conseil de l'Europe inquiet des évacuations de Roms sans relogement en France », *Libération*, 16 février 2016.

[8] « L'errance des Roms de Carquefou », par Marion Fersing, France Bleu Loire Océan, vendredi 4 mars 2016.

[9] « Médecins du monde dénonce l'expulsion du plus grand bidonville de Paris », Allodocteurs.fr, 26 février 2016.

[10] « *L'ordre et la force, enquête sur l'usage de la force par les représentants de la loi en France* », p.18, Acat, mars 2016.

[11] « Bébé rom décédé dans un incendie à Lille : les parents sont en garde à vue », *La Voix du Nord*, 21 mars 2016 : http://www.lavoixdunord.fr/region/bebe-rom-decede-dans-un-incendie-a-lille-les-parents-ia19b0n3400079.

[12] « Lille : un nourrisson meurt dans l'incendie d'un campement rom », BMF TV, 20 mars 2016 : http://www.bfmtv.com/societe/lille-un-nourrisson-meurt-dans-l-incendie-d-un-campement-rom-960553.html.

[13] Edito du maire, *Notre 6e*, n° 292, avril 2016.

- A l'occasion de la Journée internationale des Roms, le 8 avril 2016, « *la Conférence des églises européennes et le Conseil des conférences épiscopales européennes ont plaidé pour une meilleure intégration de cette communauté* ».
- Dans un communiqué du 19 avril 2016, le CNDH Romeurope condamne des propos haineux du maire de Cogolin (Var), du maire de Wissous (Essonne), du maire du 6e arrondissement de Paris et du maire de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) : « *Nous ne pouvons accepter ces paroles et actes d'élus qui enfoncent les habitants des squats et des bidonvilles – Roms ou non – dans une précarité et une stigmatisation toujours plus grande. Ils visent aussi à légitimer tous les actes discriminatoires à leur égard en occultant le fait que ces personnes, qu'elles soient à la rue, en bidonvilles ou en squats, roms ou non, ont des droits fondamentaux qui se doivent d'être respectés.* »[14]
- Expulsés pour cause d'inondation de leur hangar à Villeneuve-Saint-Georges, une famille de 12 personnes s'est vue refuser l'accès au gymnase ouvert pour les réfugiés des inondations.[15]
- « *A Lille, ce mardi, des Anglais "se sont amusés" à humilier des enfants roms en leur jetant des pièces et des bouteilles.* »[16]
- Au terrain de Coignet, le 20 juin 2016, la distribution d'OQTF est dénoncée par la LDH : « *La section locale LDH dénonce la décision du préfet de Saint-Denis de notifier collectivement des OQTF aux familles vivant sur le bidonville, sans égard pour leurs situations individuelles et au mépris des efforts d'insertion de certaines d'entre elles.* »[17]
- « *Un campement rom aurait été la cible de coups de feu dans la nuit de samedi à dimanche, rapporte Infos-H24*. »[18]
- Le 22 juin, un chef de cabinet a été mis en examen suite à un incendie d'une épicerie roumaine à Denain.[19]

Durant le troisième trimestre :

Une montée de violence anti-Roms a été observée au cours du troisième trimestre de 2016, ce qui indique une nette augmentation de la tension entre les Roms et les autres personnes vivant en France. Deux attaques contre des Roms ont eu lieu à Marseille, en l'espace de quelques semaines seulement. Les enfants roms ont été privés de l'accès à l'éducation, ce qui viole leurs droits fondamentaux et les lois nationales.[20] En général, les Roms continuent d'être victimes de discours haineux.

- Romeurope dénonce l'expulsion illégale des Roms vivant dans le bidonville de « Coignet », à Saint-Denis. « *Des dizaines de familles ont été mises à la rue* […] »,

[14] « Surenchère de plusieurs maires dans le racisme et le rejet anti-Rom », communiqué de presse de Romeurope du 19 avril 2016.
[15] « Les Roms plantent leur tente devant la mairie de Villeneuve-Saint-Georges », *Le Parisien*, 5 juin.
[16] « Euro : à Lille, des Anglais humilient des enfants roms en leur jetant des pièces et des bouteilles », France 3, 15 juin 2016.
[17] « Soutien aux familles du terrain Coignet de Saint-Denis », communiqué de la section LDH Seine-Saint-Denis Plaine Commune, 22 juin 2016.
[18] « Montpellier : un camp rom aurait été la cible de coups de feu », *20 minutes*, 23 mai.
[19] « Incendie d'une épicerie roumaine à Denain : le directeur de cabinet mis en examen », *Le Monde*, 22 juin 2016 http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/06/23/incendie-d-une-epicerie-roumaine-a-denain-le-directeur-de-cabinet-mis-en-examen_4956846_1653578.html.
[20] Art. L131-1 du Code de l'Education nationale stipule que scolarisation est obligatoire pour tous les enfants de deux sexes, français ou étrangers, âgés de 6 à 16 ans.

suite à cette expulsion que la CEDH *« venait d'ordonner de stopper après avoir été saisie en urgence. Malgré les protestations des militants sur place et de l'avocate des familles, la préfecture a continué l'expulsion et la destruction de ce lieu de vie, en toute illégalité »*[21].

- Un enfant rom a été « *roué des coups*[22] » par trois hommes lorsqu'il est allé chercher de l'eau à la fontaine publique. Cette agression sur un enfant fait preuve « *d'un climat très tendu* » entre Roms et riverains à Marseille.
- Une pétition est lancée par des associations en soutien aux familles roms à Montreuil, mises à la rue par les autorités suite à une expulsion sans solution de relogement.[23]
- Une « *tension*[24] » entre des Roms vivant dans un bidonville à Marseille et des jeunes du quartier a donné suite à une violente attaque contre les habitants du bidonville, dans la nuit du 15 au 16 août. Médecins du monde dénonce une « *détérioration* » des relations entre les Roms et les riverains, accentuée par « *le manque de politique de fond* »[25].
- Des familles roms vivant à la rue à Montreuil font l'objet d'une attaque par six hommes armés d'un couteau.[26]
- Des enfants vivant en squats et bidonvilles se voient refuser l'accès à l'éducation. En 2016 « *ils continuent à être privés de ce droit fondamental* […] », alerte le Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation.[27]
- Des enfants sont privés du droit à l'éducation à Maubeuge, Arnaud Decagny, le maire de cette municipalité, « *persiste* » dans son refus de scolarisation des enfants roms.[28]
- « *Je ne peux pas digérer toute la misère du monde* », annonce le maire de Saint-Ouen, afin de justifier son refus de scolarisation concernant un enfant rom.[29]
- Une fille rom de 14 ans est décédée après avoir été électrocutée dans un squat où elle vivait à Grenoble. L'accident s'est produit suite à la chute d'un câble électrique dans la bassine où elle se lavait.[30]
- Une tranchée d'environ de deux mètres de haut a été creusée autour d'un bidonville rom à Pierrefitte-sur-Seine.[31]
- 11 personnes roms ont été expulsées de force d'un squat situé à Montreuil par des individus, sans qu'il ait une décision de justice, ni arrêté municipal/préfectoral.[32]
- Plus de 67 % des enfants et des adolescents roms ne sont pas scolarisés.

---

[21] Romeurope, communiqué de presse, 7 juillet 2016.

[22] « Marseille : un enfant rom roué de coups par des voisins »[22], *La Provence***,** 21 juillet 2016 : http://www.laprovence.com/article/edition-marseille/4043811/un-enfant-rom-roue-de-coups-par-des-voisins.html

[23] « 167 personnalités se mobilisent pour les familles Roms de Montreuil (pétition) », Mediapart, 24 août 2016 : https://blogs.mediapart.fr/juliette-keating/blog/240816/167-personnalites-se-mobilisent-pour-les-familles-roms-de-montreuil-petition.

[24] Selon Jean-Jacques Fagni, procureur de la République adjoint de la ville, contacté par *L'Obs*, 17 août 2016.

[25] « Marseille : violente attaque sur un campement de Roms », *La Provence,* 17 août 2016 : http://www.laprovence.com/article/edition-marseille/4078155/violente-attaque-sur-un-campement-de-roms.html.

[26] « Montreuil, les familles Roms menacées ! », Mediapart, 22 août 2016 : https://blogs.mediapart.fr/gilles-walusinski/blog/220816/montreuil-les-familles-roms-menacees.

[27] CDERE, communiqué de presse, Paris, 31 août 2016.

[28] « Des enfants roms privés de rentrée scolaire par le maire de Maubeuge », *La Voix du Nord*, 2 septembre 2016.

[29] « Saint-Ouen, Rom : le maire ne peut pas "digérer toute la misère du monde" », *Le Figaro*, 20 septembre 2016.

[30] « La jeune fille rom électrocutée à Grenoble est décédée », France Bleu, 7 septembre 2016.

[31] Source l'ERRC, 15 septembre 2016.

[32] « Montreuil. Rue fée d'herbes », Mediapart, 21 septembre 2016.

L'étude de CDERE montre « *avant tout l'urgence à agir* »[33].

Durant le quatrième trimestre :

- Un an après la conférence sur la stratégie régionale pour « les campements illicites » qui s'est tenue en 2015, des associations dénoncent le manque d'avancées majeures dans la mise en œuvre de cette stratégie : dans une lettre ouverte publiée le 20 octobre, le CNDH Romeurope fait le constat des problèmes qui : « *continuent d'être traités de manière locale, sans prise en compte de la dimension régionale, et aboutissent toujours à des expulsions successives dont la répétition ne permet ni insertion, ni scolarité, ni parcours de soins* [34]. »
- Le 18 novembre, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le Défenseur des droits a rendu public un rapport annuel consacré aux droits de l'enfant[35]. Il y affirme que « *la situation administrative des parents, la situation d'emploi, ou encore des considérations étrangères à la situation de la famille, telle que le manque d'assiduité d'autres enfants résidant dans le même campement, constituent des motifs illégaux de refus de scolarisation* ». Il souligne également que « *ces décisions portent atteinte au droit fondamental à l'éducation et au principe d'égalité dans l'accès au service public, et sont susceptibles, selon les situations, de caractériser des faits de discrimination fondée sur l'origine, la nationalité, le lieu de résidence ou encore la particulière vulnérabilité résultant de la situation économique, réprimés par les articles 225-1 et 2 et 432-7 du Code pénal* ».
- Le 28 novembre, Paul-Marie Coûteaux, ancien candidat FN-Rassemblement Bleu marine, s'est désisté de son appel contre sa condamnation pour des propos où il suggérait de « *concentrer* » les Roms « *dans des camps* », rendant ainsi son jugement définitif[36].
- Le 28 novembre, les habitants de Pierrefitte réclament l'évacuation du « camp rom »[37].
- Quelques mois après son démantèlement, le bidonville rom situé près de la Porte de la Chapelle, à Paris, se reforme. Sans solutions pérennes de relogement, des familles roms sont retournées au même endroit, créant de nouveau un bidonville. Le nombre des habitants qui y vivent augmente significativement suite à d'autres évacuations des bidonvilles dans la région[38].
- Des associations répondent à Stéphane Ravier, sénateur-maire, suite à ses propos publiés dans le « *Journal du maire du 13/14°* » du mois de décembre, qualifiant les lieux de vie des Roms comme des « *campements sauvages*[39]» et condamnent les

[33] Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation, « Ados en bidonville et en squats : l'école impossible ! », communiqué de presse, 27 septembre 2016.
[34] Romeurope, lettre ouverte, 20 octobre 2016 : https://www.romeurope.org/IMG/pdf/lettre_ouverte_au_prefet_de_region_idf_collectif_romeurope_idf.pdf
[35] Défenseur des droits, Droit fondamental à l'éducation : une école pour tous, un droit pour chacun, rapport novembre 2016 : http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/2016-rae.pdf
[36] http://www.ouest-france.fr/societe/justice/condamne-pour-ses-propos-sur-les-roms-l-ex-candidat-fn-renonce-l-appel-4643139
[37] http://www.leparisien.fr/pierrefitte-sur-seine-93380/pierrefitte-les-habitants-reclament-l-evacuation-du-camp-de-roms-28-11-2016-6387774.php
[38] LCI, Paris : un campement roms se reforme Porte de la Chapelle, 9 décembre 2016 : http://www.lci.fr/societe/paris-un-campement-de-roms-se-reforme-porte-de-la-chapelle-2016636.html
[39] *La Provence*, 13 décembre 2016 : http://www.laprovence.com/actu/en-direct/4241440/roms-les-associations-repondent-a-ravier.html

évacuations forcées *« coûteuses » et « inefficaces »* exécutées sans solutions durables d'hébergement.[40]

- À la suite de l'expulsion ordonnée le 8 décembre dans le bidonville de Pierrefitte-sur-Seine, des associations dénoncent la « *négligence*[41] » des autorités publiques, laissant à la rue plus de 600 personnes roms, dont 150 enfants, sans qu'une mise à l'abri leur soit proposée, en pleine période hivernale.
- *« Ceci n'est pas un camp de Roms, c'est un bidonville »* : des chercheurs, acteurs de terrain et travailleurs sociaux contestent l'utilisation du terme « camp », faisant référence à la notion de nomadisme et affirment que les « *bidonvilles ne sont que le résultat de l'extrême précarité dans laquelle vit toute une partie des habitants de l'Hexagone* […] », où les « *Roms sont surreprésentés, en raison de divers facteurs socio-économiques* [42]. »
- « Le *refus réitéré de scolariser ces enfants* [roms] *apparaît donc comme manifestement illégal et caractérise une discrimination fondée sur le lieu de résidence* », affirme le Défenseur des droits suite au refus du maire de Hellemmes à scolariser trois enfants roms. Après avoir été saisi par des associations, il conclut « *à l'existence d'une atteinte au droit à l'éducation et d'une discrimination prohibée par la loi, portant atteinte à l'intérêt supérieur*[43]. »
- En décembre, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a été saisie suite aux propos de Manuel Valls tenus à l'encontre de la communauté rom, les recours au niveau national étant épuisés. Avec cet acte, l'association La Voix des Roms espère pouvoir inciter à une réflexion sur « *le statut pénal des ministres* » et « *l'égalité devant la loi* [44] ».
- « *Dans le viseur de Bruno Beschizza : les familles roms ou syriennes*[45]. » Le maire d'Aulnay-sous-Bois utilise de façon abusive le Code de la route pour verbaliser les mendiants, depuis que la justice a trouvé illégaux ses arrêtés contre la mendicité.
- Des tags, des swastikas, ainsi que des inscriptions racistes visant les populations roms et juives ont été découvertes le 25 décembre sur le portail de l'école publique Anne Frank à Montreuil. Cet acte a probablement été commis à la veille de Noël[46]. Des slogans comme « *Juden verboten* » (« *Interdit aux Juifs* ») ainsi que « *Sales Juifs et Roms* » ont été trouvés sur le portail de l'école maternelle.

[40] *CCFD Terre solidaire,* Rencontres tsiganes, LDH, Médecins du monde, Ecole au présent, communiqué de presse, 11 décembre http://www.rencontrestsiganes.asso.fr/category/nos-actions/

[41] Secours catholique et Mrap, communiqué de presse, 13 décembre : http://seinesaintdenis.secours-catholique.org/IMG/pdf/communique_presse_SC93_MRAP-1-2.pdf

[42] LBB, Ceci n'est pas un camp de Roms, ceci est un bidonville, 5 décembre 2016 : http://lyonbondyblog.fr/LBB/ceci-nest-camp-de-roms-cest-bidonville/

[43] France 3, Hellemmes: le refus de scolariser des enfants roms est "illégal", selon le Défenseur des droits, 16 décembre 2016 : http://france3-regions.francetvinfo.fr/nord-pas-de-calais/nord/lille-metropole/lille/hellemmes-refus-scolariser-enfants-roms-est-illegal-defenseur-droits-1157053.html

[44] LCI, 14 décembre : http://www.lci.fr/justice/propos-de-manuel-valls-sur-les-roms-a-l-origine-de-problemes-une-association-saisit-la-cour-europeenne-des-droits-de-l-homme-2017328.html

[45] France soir, Seine-Saint-Denis : le maire d'Aulney-sous-Bois utilise le code de la route pour verbaliser les mendiants, 29 décembre 2016 : http://www.francesoir.fr/societe-faits-divers/seine-saint-denis-le-maire-d-aulnay-sous-bois-utilise-le-code-de-la-route-pour-verbaliser-les-mendiants-sans-abris-roms-syriens-sdf-migrants

[46] https://www.rt.com/news/371885-france-anne-frank-school-swastikas/

5. RÉSULTATS DÉTAILLÉS POUR LE 1ER TRIMESTRE 2016

Evacuations forcées de Roms étrangers occupant des lieux de vie en France (année 2016)

						Nombre	Expulsés pour cause					Motif			Propriétaire du terrain			
Adresse ou lieu-dit	Commune(s)	Dpt	Région	Date	Trim	Nbr total de personnes évacuées	Nbr de personnes évacuées par les autorités	nbr	Nbr de personnes évacuées suite à incendies ou autres	nbr	Sol. de relog. (1 = partielle)	Arreté Préfet / Maire / 48h flagrance	jugement TGI ou TA	seuls sous pression	Public	projet sur le terrain (1=oui)	Privé	Source/Réaction
118 rue Bergson	Saint-Etienne	Loire	Auvergne-Rhônes-Alpes	9-janv.	1T2016	40	40	1			1		1				1	Le Progrès 9 janvier
La Feyssine	Villeurbane	Métro Lyon	Auvergne-Rhônes-Alpes	12-janv.	1T2016	100	100	1			1		1		1			Rue89 Lyon 12 janvier
Rue Jacquard	Vaulx-en-Velin	Métro Lyon	Auvergne-Rhônes-Alpes	12-janv.	1T2016	250	250	1			1		1				1	Rue89 Lyon 12 janvier
Rue du Dauphinée	Saint-Priest	Métro Lyon	Auvergne-Rhônes-Alpes	12-janv.	1T2016	70	70	1			1		1		1			Rue89 Lyon 12 janvier
Boulevard Ney	Paris	Paris	IDF	3-févr.	1T2016	400	400	1			1		1		1			Le Monde 3 février
Usine de la Briche SIAAP	Epinay-sur-Seine	Seine-Saint-Denis	IDF	5-févr.	1T2016	100	100	1				1			1			LDH Paris 18
Rue des deux parcs	Noisiel	Seine-et-Marne	IDF	12-févr.	1T2016	120	120	1			1	1					1	Coll. Val Maubuée
AM 332	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	12-févr.	1T2016	200	200	1			1	1			1			Coll. Val Maubuée
AN016	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	12-févr.	1T2016	20	20	1			1	1			1			Coll. Val Maubuée
AN016	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	18-févr.	1T2016	15	15	1				1			1			Coll. Val Maubuée
AN006	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	18-févr.	1T2016	10	10	1				1			1			Coll. Val Maubuée
La Forestière	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	17-févr.	1T2016	100	100	1				1			1			Coll. Val Maubuée
Squats des Bosquets	Cannes	Alpes-Maritimes	PACA	17-févr.	1T2016	7	7	1			1		1				1	Nice Matin 17 février
Quai de la société Paprec	Lagny-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	23-févr.	1T2016	300	300	1					1				1	Coll. Val Maubuée
Plouys	Wattrelos	Nord	Hauts de France	24-févr.	1T2016	100			100	1					1			Nord Eclair
420 bvd National	Marseille	Bouches-du-Rhône	PACA	26-févr.	1T2016	48	48	1			1	1			1			La Provence
Moulin Boisseau	Carquefou	Loire-Atlantique	Pays-de-la-Loire	2-mars	1T2016	300	300	1				1					1	Breizh-info 2 mars
Rue de la Lys	Halluin	Nord	Hauts de France	2-mars	1T2016	12	12	1					1				1	Nord Eclair
Chemin des Prés	Wissous	Essonne	IDF	3-mars	1T2016	400	400	1			1	1					1	Le Républicain
Cité Descartes	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	3-mars	1T2016	100	100	1				1			1			Coll. Val Maubuée
Bvd de Parilly	Lyon	Métro Lyon	Auvergne-Rhônes-Alpes	4-mars	1T2016	60	60	1			1		1			1	1	Rebellyon 5 mars
Près de la gare du centre	Argenteuil	Val-d'Oise	IDF	9-mars	1T2016	17	17	1				1			1			Le Parisien 11 mars
Chemin de fer et D301	St-Brice-sous-Forêt	Val-d'Oise	IDF	9-mars	1T2016	300	300	1				1			1			Le Parisien 8 mars
Av Roger-Salengro	Villeurbane	Métro Lyon	Auvergne-Rhônes-Alpes	11-mars	1T2016	54	54	1			1		1		1	1		Lyoncapitale 11 mars
Rue Graham Bell	Bussy-St-Georges	Seine-et-Marne	IDF	29-mars	1T2016	600	600	1					1		1			Coll. Val Maubuée/LaMarne
131 Chemin du Corps de garde	Chelles	Seine-et-Marne	IDF	29-mars	1T2016	60	60	1				1						Rromeurope 30 mars
1er trimestre 2016						**3783**	**3683**	**25**	**100**	**1**	**13**	**14**	**11**		**17**	**2**	**9**	

6. RÉSULTATS DÉTAILLÉS POUR LE 2E TRIMESTRE 2016

Evacuations forcées de Roms étrangers occupant des lieux de vie en France (année 2016)

						Nombre	Expulsés pour cause					Motif			Propriétaire du terrain			
Adresse ou lieu-dit	Commune(s)	Dpt	Région	Date	Trim	Nbr total de personnes évacuées	Nbr de personnes évacuées par les autorités	nbr	Nbr de personnes évacuées suite à incendies ou autres	nbr	Sol. de relog. (1 = partielle)	Arreté Préfet / Maire / 48h flagrance	jugement TGI ou TA	seuls sous pression	Public	projet sur le terrain (1=oui)	Privé	Source/Réaction
Parking ancienne prison	Loos	Nord	Hauts de France	6-avr.	2T2016	85	85	1					1		1			La voix du Nord 6 avril
Rue du Pont	Faches-Thumesnil	Nord	Hauts de France	6-avr.	2T2016	15	15	1					1		1	1		La voix du Nord 6 avril
Bois de grâce, AL 017	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	12-avr.	2T2016	24	24	1				1			1			Coll. Val Maubuée
Camp des Aubrettes	Cogolin	Var	PACA	13-avr.	2T2016	80	80	1					1		1			Le Parisien 13 avril
Bois de l'Epine	Ris-Orangis	Essonne	IDF	21-avr.	2T2016	48	48	1			1	1			1			Essonne Info 21 avril
AK 23, AC 192	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	9-mai	2T2016	35	35	1				1			1			Coll. Val Maubuée
113 Cours de la Libération	Grenoble	Isère	Auvergne-Rhônes-Alpes	26-avr.	2T2016	80	80	1			1		1				1	Plce Gre'net 27 avril
Route de Villevaudé	Annet-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	18-mai	2T2016	200	200	1					1				1	Le Parisien 10 mai
Zone de Vovray	Cran-Gevrier	Haute-Savoie	Auvergne-Rhônes-Alpes	1-juin	2T2016	35	35	1			1		1		1			Le Dauphiné 2 juin
Parking ancienne prison	Loos	Nord	Hauts de France	8-juin	2T2016	20	20	1			1		1		1			La voix du Nord 8 juin
Près de la gare du centre	Villeneuve-St-Georges	Val-de-Marne	IDF	9-juin	2T2016	50			50	1					1			Le Parisien 9 juin
canal de l'ourcq	Bobigny	Seine-Saint-Denis	IDF	15-juin	2T2016	30	30	1				1			1			Aset 93
Rue de Soubise	Roubaix	Nord	Hauts de France	22-juin	2T2016	60	60	1					1		1			La Voix du Nord 22 juin
Av du Président Wilson	Saint-Denis	Seine-Saint-Denis	IDF	28-juin	2T2016	250	250	1				1		1	1			ERRC
2ème trimestre 2016						**1012**	**962**	**13**	**50**	**1**	**4**	**5**	**8**	**1**	**12**	**1**	**2**	

7. RÉSULTATS DÉTAILLÉS POUR LE 3E TRIMESTRE 2016

Evacuations forcées de Roms étrangers occupant des lieux de vie en France (année 2016)

						Nombre	Expulsés pour cause					Motif			Propriétaire du terrain			
Adresse ou lieu-dit	Commune(s)	Dpt	Région	Date	Trim	Nbr total de personnes évacuées	Nbr de personnes évacuées par les autorités	nbr	Nbr de personnes évacuées suite à incendies ou autres	nbr	Sol. de relog. (1 = partielle)	Arreté Préfet / Maire / 48h flagrance	jugement TGI ou TA	seuls sous pression	Public	projet sur le terrain (1=oui)	Privé	Source/Réaction
Parvis gare St Denis (Coignet)	Saint-Denis	Seine-Saint-Denis	IDF	6-juil.	3T2016	130	130	1			1		1		1			Le Parisien 6 juillet
Rue De Sartrouville	Nanterre	Hauts-de-Seine	IDF	15-juil.	3T2016	30			30	1					1			Le Parisien 15 juillet
chemin rural	Goussainville	Val-d'Oise	IDF	20-juil.	3T2016	160	160	1				1			1			Le Parisien 20 juillet
Parc Flaubert	Grenoble	Isère	Auvergne-Rhônes-Alpes	20-juil.	3T2016	60	60	1			1	1			1			FR3 20 juillet
Montaudran	Toulouse	Haute-Garonne	Languedoc-Rousillon-MiP	25-juil.	3T2016	386	386	1			1		1		1			20 minutes 25 juillet
Foyer Cara	Saint-Ouen	Seine-Saint-Denis	IDF	26-juil.	3T2016	300	300	1			1		1		1			Le Figaro 26 juillet
Hotel du Nord	Vaulx-en-Velin	Métro Lyon	Auvergne-Rhônes-Alpes	27-juil.	3T2016	29	29	1				1			1			Mediavaulx 27 juillet
250 bvd Boissière	Montreuil	Seine-Saint-Denis	IDF	28-juil.	3T2016	50	50	1				1			1			Le Parisien 28 juillet
A4 route de Malnoue	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	3-août	3T2016	400	400	1				1			1			Romeurope
48bis av du Président Wilson	Saint-Denis	Seine-Saint-Denis	IDF	4-août	3T2016	250	250	1				1			1			CP LDH 4 aout
Quai de Clichy	Clichy	Seine-Saint-Denis	IDF	10-août	3T2016	15	15	1				1			1			Le Parisien 10 aout
64 rue de Lyon	Marseille	Bouches-du-Rhône	PACA	18-août	3T2016	70	70	1					1				1	Marsactu 18 aout
Bord N6	Brunoy	Essonne	IDF	18-août	3T2016	55	55	1			1	1			1			Le Parisien 18 aout
AN16	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	29-août	3T2016	50	50	1				1			1			Romeurope
Plaine du Var	Nice	Alpes-Maritimes	PACA	30-août	3T2016	50	50	1			1		1		1			FR3 30 aout
rue Edouard Colonne	Nanterre	Hauts-de-Seine	IDF	29-août	3T2016	40	40	1			1		1		1			Le Parisien 30 aout
AK23	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	31-août	3T2016	40	40	1				1			1			Romeurope
AN6+AK18+AN17	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	20-sept.	3T2016	80	80	1				1			1			Romeurope
Squats	Montreuil	Seine-Saint-Denis	IDF	21-sept.	3T2016	11	11	1			1	1					1	Mediapart 21 sep
Ile des impressionnistes	Chatou	Yvelines	IDF	22-sept.	3T2016	250	250	1				1			1			Le Parisien 22 sept
Chemin du Phare	Merignac	Gironde	Nouvelle-Aquitaine	22-sept.	3T2016	60	60	1			1		1		1			Sud Ouest 22 sept
squat 134 av de l'Yser	Merignac	Gironde	Nouvelle-Aquitaine	28-sept.	3T2016	30	30	1			1		1				1	Sud Ouest 29 sept
3ème trimestre 2016						**2546**	**2516**	**21**	**30**	**1**	**10**	**13**	**8**		**19**		**3**	

8. RÉSULTATS DÉTAILLÉS POUR LE 4E TRIMESTRE 2016

Evacuations forcées de Roms étrangers occupant des lieux de vie en France (année 2016)

						Nombre	Expulsés pour cause					Motif			Propriétaire du terrain			
Adresse ou lieu-dit	Commune(s)	Dpt	Région	Date	Trim	Nbr total de personnes évacuées	Nbr de personnes évacuées par les autorités	nbr	Nbr de personnes évacuées suite à incendies ou autres	nbr	Sol. de relog. (1 = partielle)	Arreté Préfet / Maire / 48h flagrance	jugement TGI ou TA	seuls sous pression	Public	projet sur le terrain (1=oui)	Privé	Source/Réaction
place Jean-Jaurès	Montreuil	Seine-Saint-Denis	IDF	3-oct.	4T2016	50	50	1			1	1			1			Le Parisien, 4 oct.2016
Bvd d'Halluin	Roubaix	Nord	Hauts de France	7-oct.	4T2016	40	40	1					1				1	La Voix du Nord 7 octobre
autoroute A6	Grigny	Essonne	IDF	11-oct.	4T2016	50			50	1	1				1			Le Parisien 12 octobre
Face Carrefour	Goussainville	Val d'Oise	IDF	19-oct.	4T2016	400	400	1				1					1	Le Parisien 19 octobre
Rue Ardouin	Saint Ouen	Seine-Saint-Denis	IDF	21-oct.	4T2016	600	600	1			1		1		1			Le Monde 21 octobre
Port autonome	Vigneux-sur-Seine	Essonne	IDF	3-nov.	4T2016	160	160	1			1		1		1			Le Parisien 4 novembre
A5b D305	Grégy-sur-Yerres	Seine-et-Marne	IDF	8-nov.	4T2016	250	250	1			1		1		1			Le Parisien 8 novembre
Gare	Argenteuil	Val d'Oise	IDF	8-nov.	4T2016	150	150	1				1			1			Le Parisien 8 novembre
Av Jean Jaures	Corbeil-Essonne	Essonne	IDF	8-nov.	4T2016	150	150	1			1	1			1			Essonne Info 10 nov
cimetière de la Croix-Rousse	Lyon	Rhône	Auvergne-Rhône-Alpes	9/11/16	4T2016	12	12	1					1		1			Lyon Bondy Blog, 9 nov.
Stade Jule-Ladoumègue	Montigny-le-Bretonneux	Yvelines	IDF	10-nov.	4T2016	33	33	1			1		1		1			78actu 10 nov
Nouveau Théatre	Montreuil	Seine-Saint-Denis	IDF	14-nov.	4T2016	50	50	1				1			1			Le Parisien 14 nov
rue Cargo Rhin Fidelity	Marseille	Bouches-du-Rhône	PACA	20-nov.	4T2016	35			35	1	1				1			La Marseillaise 20 nov
Maison de la CGT	Corbeil-Essonne	Essonne	IDF	26-nov.	4T2016	50			50	1							1	Le Parisien 26 nov
Collège Molière	Villeneuve-d'Ascq	Nord	Hauts de France	28-nov.	4T2016	30	30	1					1				1	Nord Eclair 28 nov
bretelle A4	Noisy-le-Grand	Seine-Saint-Denis	IDF	8-déc.	4T2016	80	80	1				1			1			Coll Val Maubuée
bordure N1	Pierrefitte-sur-Seine	Seine-Saint-Denis	IDF	8-déc.	4T2016	700	700	1			1	1			1			Le Parisien 8 déc
bordure francilienne	St-Thibault-des-vignes	Seine-et-Marne	IDF	9-déc.	4T2016	200	200	1			1	1			1			Le Parisien 9 déc
AN006	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	12-déc.	4T2016	40	40	1				1			1			Coll Val Maubuée
Avenue de Cannes	Cagnes-sur-Mer	Alpes-Maritimes	PACA	21-déc.	4T2016	13	13	1					1		1			Nice Matin 21 décembre
Bretelle A51	Aix-en-Provence	Bouches-du-Rhône	PACA	29-déc.	4T2016	30			30	1					1			France3 29 décembre
4ème trimestre 2016						**3123**	**2958**	**17**	**165**	**4**	**10**	**9**	**8**		**17**		**4**	

ANNEXE

1. DESCRIPTION DES DONNÉES PRISES EN COMPTE DANS L'ÉTUDE

L'étude a recensé la dénomination du lieu de vie, la commune, le nombre de personnes expulsées, les causes de l'évacuation forcée, les propositions de relogement, les bases légales de l'évacuation (procédure d'expulsion initiée par le propriétaire du lieu de vie ou arrêté pris par le maire ou le préfet) ainsi que les sources de l'information dans chacun des cas.

Chaque évacuation est caractérisée de la manière la plus complète et seules les informations vérifiables obtenues de sources fiables, mentionnées ci-dessous, sont comptabilisées.

2. DÉFINITIONS

Le vocabulaire doit être précisé : un terrain est évacué et une personne expulsée. En droit, on parle d'évacuation d'un terrain, d'un bâtiment lorsque la mesure vise le lieu, et d'expulsion lorsque la mesure vise la ou les personnes. D'autre part, le terme « lieu de vie » désigne l'endroit où vivent les personnes, cet endroit pouvant être un bidonville, un squat, un hangar désaffecté… ou une caravane en état ou non de marche. La dénomination du lieu de vie est celle de l'endroit mentionné dans la source, par exemple « le Hanul ». L'adresse est évidemment notée, quand c'est possible.

La commune est celle sur laquelle le lieu de vie existe. Les cas sont fréquents où le lieu de vie chevauche plusieurs communes, par exemple Noisy-le-Grand/Bry-sur-Marne. Ces cas prêtent souvent à confusion : plusieurs rapports d'apparence différente concernent en fait le même lieu de vie. Une attention particulière a été portée à ce point afin de garantir l'information.

La date est celle du jour où a eu lieu l'évacuation forcée.

Le nombre de personnes est celui mentionné dans la source.

L'expulsion forcée peut résulter d'un arrêté d'expulsion pour occupation illégale ou insalubrité du lieu de vie, ou d'un accident (incendie). Plusieurs causes peuvent se cumuler. Par exemple, à Massy (Essonne), en 2010, il y eut : distributions d'OQTF (Obligation de quitter le territoire français), incendie, arrêté d'expulsion, enfermement, retours « aide au retour humanitaire » (ARH) et retours forcés, et destruction de ce qui restait du lieu de vie par les autorités communales.

Quand des propositions de relogements sont mentionnées dans la source, elles figurent au tableau. Elles sont généralement partielles, car, dans la majorité des cas, elles séparent les familles et sont destinées uniquement aux femmes accompagnées d'enfants en bas âge dans un hébergement d'urgence pour quelques jours. Pour cette raison, elles sont très souvent refusées par les personnes concernées.

L'origine des décisions justifiant les évacuations est comptabilisée. Elles peuvent être prises par un tribunal (d'instance, de grande instance, administratif, une cour d'appel), ou suite à un arrêté d'insalubrité ou de péril pris par une mairie ou un préfet. Le nombre de départs ne faisant pas suite à l'usage de la force est aussi recensé. Ces départs font généralement suite à un harcèlement et des menaces policières.

Le propriétaire peut être soit public, soit privé. La catégorie « Public » inclut les communes, départements, administrations territoriales ou nationales ainsi que tout organisme dépendant d'une manière ou d'une autre de l'autorité de l'Etat (Réseau ferré de France, par exemple). La catégorie « Privé » inclut une personne morale ou physique privée.

La source est l’origine de l’information. Le même événement peut être décrit dans plusieurs sources. Chaque source est référencée. Seules les plus fiables et les plus précises ont été retenues : articles de presse et média, communiqués de presse, témoignages directs diffusés ou transmis par une ONG.